

> La nouvelle équipe municipale se présente

Noëlline BOITELLE - 1ère Adjointe

A 69 ans, je suis la doyenne de l'équipe municipale et j'entame mon 2ème mandat en tant que 1ère adjointe. Je réside à ORCHAISE depuis au moins 50 ans. Je suis en retraite et j'exerçais auparavant la fonction d'Attachée de Direction dans une clinique psychiatrique. Trésorière de l'UNRPA d'Orchaise pendant 7 ans j'ai passé le flambeau fin Novembre 2013. Depuis 14 ans je suis bénévole à l'association "ALZHEIMER 41" à l'antenne de Blois. A la mairie j'ai pour mission les affaires sociales, les affaires scolaires et l'urbanisme.

Jean-Louis SLOVAK - 2ième Adjoint

J'ai 64 ans et je suis artisan à la retraite. Nordiste d'origine je réside à Orchaise depuis 14 ans. Je suis marié avec 1 enfant. Dans la nouvelle équipe je suis en charge des bâtiments communaux, responsable du personnel technique et vice-président de la commission finance.

Patrice ULMI - 3ième Adjoint

J'ai 64 ans et habite 4 place de l'église depuis 4 ans mais suis orchaisiot depuis 1996. J'ai 2 enfants et 2 petits enfants. Retraité je m'occupe de l'ASLO Foot en étant le trésorier après en avoir été dirigeant. J'ai été nommé 3ème adjoint en charge du sport, de la vie associative de la commune, et de la voirie.

Corinne ANDRE

J'ai 46 ans, je suis native de Château-Renault et j'habite depuis Noël 2000 rue Touche Moreau avec mon mari et mes trois garçons Thibault 17 ans au Lycée, Simon 14 ans au collège, et Clovis 9 ans en Ce2 à Orchaise. Je suis secrétaire médicale depuis 1995 dans un service de Santé au travail à Blois. J'ai actuellement 2 loisirs qui sont le Body combat (à Orchaise) et le Qi-Gong (à Chambon s/Cisse). J'ai accepté de faire partie de l'équipe municipale parce que j'aime vivre à Orchaise, et j'ai surtout envie de "donner de mon temps" pour ma commune, maintenant que les enfants sont plus grands. Je participe aux commissions action sociale, communication, hygiène et sécurité, fêtes et cérémonies, finances et suis déléguée titulaire au Sivos.

Florent BURLET

Marié, 2 enfants, nous nous sommes installés place de l'église en 2013. Après 12 années au ministère de la défense et 10 ans passés au sein de grandes sociétés, j'ai décidé de reprendre une PME pour sa dimension humaine. A ce jour, en tant que conseiller municipal, j'assure la fonction de vice-président du comité environnement & développement durable. Je souhaite participer activement au développement de notre commune et être force de proposition pour le développement de l'entreprenariat et l'emploi.

Thierry CHAMPION

J'ai 50 ans et habite rue des Chesneaux depuis 21 ans. Divorcé depuis 12 ans, j'ai deux grandes filles Tiphane et Aline qui poursuivent actuellement leurs études. Je suis informaticien de formation et j'ai actuellement deux métiers: Ingénieur dans une société Parisienne et professeur associé à l'IUT de Blois. J'ai été co-président des Amis de l'école pendant 4 ans, et président fondateur du club d'informatique d'Orchaise. Ma principale contribution au conseil municipal concerne la commission communication-information dont je suis le vice-président.

Hélène FRANCISCO

Je suis née DAMIER il y a bientôt 30 ans. Je vis à Orchaise route de St Lubin depuis toujours. Mariée, nous avons donné naissance à notre petite Louise il y a tout juste 8 mois. Je travaille à la CPAM en tant qu'agent administratif. J'ai choisi d'intégrer le conseil municipal afin de m'investir au sein des commissions suivantes: communication, fêtes et cérémonies, finances et appel d'offres, je suis également membre du SIVOS, du RAM et du COS.

Jean-Marc Auriol

Jean-Marc AURIOL, 48 ans, marié et j'habite à Orchaise depuis plus de 15 ans. Je suis Auditeur Qualité Sécurité Environnement chez un organisme international de certifications Tierce Partie. Je suis Président ASLO Pétanque depuis plus de 12 ans. Ma principale contribution au Conseil Municipal : Mettre à disposition mes compétences professionnelles au service des commissions de la Municipalité. J'anime la commission Sécurité Hygiène Santé au Travail en tant que vice-président.

Nathalie CHAMPION

J'ai 49 ans, je suis locataire allée de la corne du cerf depuis 5 ans et demi, avec mon fils Jonas. Avant j'habitais à la Ferté-Saint-Cyr, mais suite à une séparation je me suis rapprochée de mes racines et de ma famille. Jonas a 11 ans et il est en CM2. Actuellement, je travaille comme AVS, c'est-à-dire que j'accompagne des enfants handicapés dans leur quotidien à l'école et au collège. J'ai souhaité prendre part à la vie communale car je suis convaincue que cela participe à notre rôle citoyen. Parent d'élève élue pendant 5 ans, je m'investis dans la mairie, au Syndicat intercommunal des 3 écoles, ainsi que dans les affaires sociales, l'environnement et la communication.

Nicolas MAZOYER

J'ai 32 ans et je fais construire ma maison chemin des grands Auvernats. Je vis avec ma compagne depuis huit ans et nous avons une fille de 18 mois qui s'appelle Automne. Je suis vendeur en matériel électrique. Au sein du conseil municipal, je fais partie de la commission bâtiments municipaux ainsi que de la commission environnement développement durable et j'espère apporter mes compétences à ma commune dont je suis originaire.

Evelyne DAURON

Arrivée Clos de la Mulotière en avril 1997, nous avons immédiatement apprécié l'environnement. Afin de m'intégrer au plus vite, j'ai participé aux séances de gymnastique ainsi qu'aux inénarrables soirées du club Pyramides. En 2008 j'ai souhaité participer à la vie municipale. Aujourd'hui, maman de deux grands enfants et grand-mère de 4 petits enfants qui hélas ne demeurent pas à proximité, j'ai le plaisir de pouvoir consacrer un peu de temps à la commune pour laquelle j'ai une réelle affection.

Georges SOLLOSSI

J'ai 63 ans et habite Orchaise lotissement allée de la corne du cerf depuis quatre ans, marié avec un enfant à charge. J'étais urgentiste dans un hôpital parisien puis chauffeur de cars dans le grand tourisme à mon arrivée dans le Loir et Cher. Retraité, je suis toujours chauffeur et fais le ramassage scolaire pour les trois écoles. J'ai trois fils dont un qui est dans l'armée en Afghanistan. Ma principale contribution au conseil municipal concerne les commissions bâtiments communaux et fêtes et cérémonie

Joël DRONIOU

J'ai 52 ans, j'habite à Orchaise où je suis arrivé à l'âge de 5 ans. Je suis chauffeur routier, mes passions sont la musique, le football et le social. Je me suis impliqué dans un deuxième mandat au conseil municipal pour le bien de mon village. Je fais parti des commissions fêtes et cérémonies Voirie et dans le syndicat VALECO (implication professionnelle indirecte).

Eric BOURGEOIS

J'ai 52 ans, je suis marié et j'habite à Orchaise depuis 1982 j'ai deux enfants, Christelle professeur des écoles et Nicolas étudiant. Je suis boucher à Blois, ma femme est vendeuse à la boulangerie d'Orchaise. Mes loisirs sont la cuisine, le jardinage et le bricolage. Pourquoi conseiller municipal? Pour continuer ce que j'ai mis en place et apporter mon aide pour le développement et l'embellissement de ma commune.

ORCHAISE INFOS

Spécial nouveau Conseil Municipal

REUNION PUBLIQUE
le 26 octobre 2014 - 10 H 30
Salle polyvalente



EDITO

Cette année notre « Orchaise infos » revêt un caractère un peu particulier puisque nous avons procédé en mars dernier au renouvellement de l'équipe municipale. Je tiens d'ailleurs à remercier les électrices et électeurs d'Orchaise pour leur participation et la

confiance qu'ils nous ont de nouveau accordée. C'est donc une équipe expérimentée, enrichie de nouveaux arrivants motivés, qui aura en charge la gestion communale pour les six ans à venir.

Dès leur installation les nouveaux conseillers ont dû rapidement s'approprier les dossiers en cours. La mise aux normes énergétiques de la salle polyvalente avance, la première phase de travaux devrait débuter à l'automne et le projet global se terminer durant l'été 2015. Cette opération nous permettra de réaliser une économie d'environ 6000 euros annuels sur la consommation d'électricité, et apporter un meilleur confort aux utilisateurs.

Les habitants du lotissement de la Mulotière bénéficieront dès cette année d'un nouvel éclairage public plus performant et très économe sur le plan énergétique. Cet investissement fait partie d'un plan pluriannuel de modernisation de notre éclairage public destiné à diminuer nos dépenses énergétiques.

C'est en ajustant le plus possible nos dépenses de fonctionnement que nous arriverons à compenser partiellement le lourd impact financier que va représenter la diminution de 11 milliards d'euros des dotations de l'état vers nos collectivités territoriales sur le plan national.

Il est important aussi que notre population continue à augmenter de façon maîtrisée, et c'est avec satisfaction que nous voyons le projet des Grands Auvernats avancer à grands pas. En effet cette zone devrait compter d'ici la fin de l'année une dizaine de maisons sur quinze possible. Nous souhaitons d'ailleurs la bienvenue à ces nouveaux habitants et une bonne intégration dans notre village. Comme chaque année, nous vous proposons de nous retrouver le 26 octobre à 10h30 dans notre salle polyvalente pour une réunion publique afin de vous présenter les actions menées et répondre à vos interrogations.

A la veille de l'été je vous souhaite de passer d'excellentes vacances ensoleillées.

Gérard CHARZAT - Maire d'Orchaise

> Les échos du village

> L'agence postale vandalisée par deux fois au mois de Mars

Dans la soirée du dimanche 23 mars 2014, pendant que l'on procédait au dépouillement des bulletins de vote de l'élection municipale, notre agence postale a été visitée. Malgré la tentative de forcer le coffre, les malfrats sont repartis sans butin, mais les dégâts subis ont nécessité la fermeture de l'agence toute la matinée du lundi, afin d'y remettre de l'ordre et permettre l'intervention d'un serrurier pour redresser la porte. Cette première mésaventure passée, le service de proximité a repris son cours pendant une semaine.

Le répit fût malheureusement de courte durée puisque dans la nuit du 30 mars au 1er avril, une nouvelle effraction a été commise.

Cette fois-ci les dégâts ont été beaucoup plus importants, l'agence a été complètement vandalisée, de la poudre à extincteur vaporisée sur le mobilier, les murs et le plafond. Le coffre a été de nouveau forcé, mais toujours sans succès.



Ces dommages ont nécessité l'intervention d'une entreprise de nettoyage, le retrait des papiers peints, la peinture à neuf des locaux, le rachat du matériel informatique et bureautique, la pose d'une nouvelle porte blindée... La poste a dû être fermée durant 1 mois et demi, le temps d'échanger avec les assurances, d'évaluer la valeur des travaux, d'obtenir des devis et de procéder à la réfection.

Durant la fermeture de l'agence postale, Marie-Laure, la gérante de l'agence, a passé une semaine à remettre de l'ordre dans les documents, les nettoyer ainsi que les casiers, caissons à tiroirs, supports, etc..., puis a apporté son aide au secrétariat de mairie dans les tâches administratives en particulier en réactualisant les archives de la commune, tâche obligatoire suite aux dernières élections. Pendant toute cette période, Marie-Laure est restée très motivée et impatiente de pouvoir accueillir de nouveau sa clientèle dans une agence sécurisée et remise à neuf.

L'agence postale est ré-ouverte depuis le jeudi 15 mai, avec de nouvelles peintures, de nouveaux matériels, un système de surveillance et de sécurité renforcé ainsi qu'une porte blindée. Nous espérons que ces derniers dissuaderont les « visiteurs nocturnes » de vandaliser à nouveau notre agence qui apporte un si grand service aux habitants d'Orchaise et des environs.

> Citoyenneté

Samedi 8 mars au matin en mairie et en présence des conseillers municipaux, huit jeunes majeurs ont répondu à l'invitation du Maire, Gérard CHARZAT, pour la cérémonie de citoyenneté. A cette occasion, le Maire a retracé l'histoire du droit de vote et souligné son importance. Il a énuméré les différents scrutins existants et expliqué leur déroulement.



Après un petit exposé sur leurs droits et devoirs, les jeunes se sont vus remettre leur carte d'électeur, le livret du citoyen national et le livret du citoyen européen. La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié.

> De nouvelles couleurs pour le monument aux morts

Patinées par les ans, les lettres figurant sur le "Monument aux Morts" étaient devenues presque illisibles. Suite à un appel d'offres, il a été confié la tâche de les restaurer aux Entreprises Camus. Peintes à la feuille d'or, elles dévoilent désormais, les noms des soldats chers au cœur des Orchaisiots.

Afin de limiter les coûts, les employés communaux se sont chargés de nettoyer la stèle, de peindre les palmes et de les vernir. La commune a pu également percevoir une aide du "Souvenir Français". Le résultat est digne des efforts entrepris par tous.



> Le tour du Loir-et-Cher

Le 55^{ème} tour du Loir-et-Cher cycliste est passé sur la commune d'Orchaise le jeudi 17 Avril.



Cette année, la course est passée 2 fois sur la commune. Tout d'abord, vers 15 h, en venant de Molineuf (Gué Taureau), montant vers Orchaise par la côte « des 7 tournants » empruntant la rue de St-Lubin, passant dans le bourg et se dirigeant

> Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

AGENTS CONTRACTUELS

Le conseil décide de verser une indemnité compensatrice de congés payés aux agents recrutés en contrat à durée déterminée en cas de congés non pris.

BUDGET LOTISSEMENT DE LA CORNE DU CERF : COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Le conseil approuve le compte de gestion 2013 du Percepteur et le compte administratif 2013 du Maire faisant apparaître un résultat cumulé de fonctionnement négatif de 257,68 € et un résultat cumulé d'investissement négatif de 260 062,82 €.

BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL : COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Le conseil approuve le compte de gestion 2013 du Percepteur et le compte administratif 2013 du Maire faisant apparaître un résultat cumulé de fonctionnement positif de 185 415,50 € et un résultat cumulé d'investissement négatif de 97 143,89 €.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE TERRAIN

Le conseil accepte la mise à disposition gratuite d'un terrain communal à Champigny-sous-Orchaise à l'association "La ferme des oliviers" de Molineuf pour faire paître des chevaux.

OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT

Le conseil accepte d'ouvrir des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif d'un montant de 800 € pour l'acquisition d'un afficheur intérieur pour l'accueil du secrétariat de mairie.

> Conseil municipal du 14 mars 2014

AGGLOPOLYS

Le conseil approuve le rapport correctif de la commission locale chargée de l'évaluation du coût des charges transférées dans le cadre de l'adaptation des critères de l'intérêt communautaire en matière de voirie et de stationnement suite à une portion de voie communautaire omise à Marolles.

MAINTENANCE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil décide de choisir l'entreprise SPIE OUEST CENTRE pour le renouvellement du contrat de maintenance de l'éclairage public de la commune pour un montant de 2 235,00 € TTC par an.

PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil décide de créer un poste d'adjoint technique 2ème classe à temps complet à compter du 1er avril. Ce dernier remplacera un poste pourvu à temps non complet qui sera supprimé cette année à l'occasion d'un départ à la retraite.

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DE LA CORNE DU CERF

Le conseil décide d'affecter le résultat cumulé négatif de fonctionnement 2013 en report en dépenses de fonctionnement pour 257,68 € et vote le budget primitif 2014 qui s'équilibre à 463 470 € en fonctionnement et à 536 045 € en investissement.

BUDGET COMMUNAL :

Affectation du résultat de fonctionnement 2013 : Le conseil décide d'affecter en 2014 le résultat excédentaire

2013 de fonctionnement d'un montant de 185 415,50 € pour partie à la section d'investissement pour 92 743,89 € afin de couvrir le besoin de financement. Le reliquat sera reporté en fonctionnement pour 92 671,61 €.

Vote des taux des contributions directes : Le conseil décide de voter les mêmes taux qu'en 2013 soit : 15,53 % pour la taxe d'habitation, 18,29 % pour la taxe foncière sur le bâti, 52,80 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

Vote du budget primitif 2014 : Le conseil vote le budget primitif communal 2014 qui s'équilibre à 714 953 € en section de fonctionnement et à 231 912 € en section d'investissement. Les principaux investissements prévus sont des travaux de menuiserie à la salle polyvalente, du matériel pour les services techniques, le renouvellement des candélabres au Clos de la Mulotière, le changement du paratonnerre de l'église et la pose d'un rideau métallique pour le hangar municipal.

> Conseil municipal du 4 avril 2014

INDEMNITES DES ELUS

Le conseil fixe le taux des indemnités du Maire et des adjoints à respectivement 31 % et 8,25 % (taux maximum) de l'indice brut terminal de la Fonction Publique Territoriale.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Le conseil constitue les 3 commissions communales et les 7 comités consultatifs communaux et désigne leurs membres (liste affichée en mairie).

DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil désigne ses délégués pour le représenter dans les organismes extérieurs (liste affichée en mairie).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil vote les subventions aux associations pour un montant de 15 237 € (liste affichée en mairie).

DELEGATIONS DE POUVOIR AU MAIRE

Le conseil municipal décide de déléguer à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, ses attributions suivantes :

- exercice du Droit de Prémption Urbain ainsi que l'exercice de ce droit à l'occasion de l'aliénation d'un bien,
- délivrance et reprise des concessions dans le cimetière,
- prendre les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics dans la limite de 1 000 € TTC et sous réserve de l'inscription des crédits au budget.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE :

Le conseil ouvre des crédits supplémentaires d'investissement pour un montant de 1 000 € TTC (petits matériels).

CONVENTION AVEC LA RADIO PLUS FM :

Le conseil décide de reconduire pour un an la convention avec la Radio PLUS FM de Blois concernant la diffusion des informations municipales et des communiqués des associations.

REFECTION DU MONUMENT AUX MORTS :

Le conseil choisit la SARL CANU de Blois pour procéder à la réfection des lettres du monument aux morts et charge le Maire de demander une aide financière auprès du Souvenir Français.

> Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

> Conseil municipal du 15 novembre 2013

TARIFS COMMUNAUX POUR 2014

Le conseil fixe les tarifs communaux pour 2014 qui sont affichés en mairie.

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

Le conseil ouvre des crédits supplémentaires en dépenses et recettes d'investissement pour 11 054 € et effectue des virements de crédits d'investissement pour 20 760 € sur le budget de l'exercice 2013.

INDEMNITE DE STAGE

Le conseil fixe à 150 € l'indemnité qui sera versée à un étudiant actuellement en stage à la mairie.

TOUR DU LOIR-ET-CHER CYCLISTE 2014

Le conseil accepte le passage du tour sur la commune le 17 avril 2014 et accorde une subvention d'organisation de 109,92 € à l'association.

TRAVAUX D'ISOLATION A LA SALLE POLYVALENTE

Le conseil approuve le projet de travaux d'isolation et de ventilation à la salle polyvalente pour un montant prévisionnel de 109 000 € H.T. et autorise le Maire à présenter des demandes d'aides financières auprès du Conseil Régional du Centre, du Conseil Général de Loir-et-Cher et auprès d'un parlementaire.

> Conseil municipal du 13 décembre 2013

REPORT DE LA MISE EN PLACE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Le conseil déclare ne pas être en mesure tant financièrement qu'opérationnellement de mettre en place les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014. Il demande donc au Directeur académique des services de l'Education Nationale d'accepter une année supplémentaire de réflexion et de concertation pour trouver des solutions permettant d'offrir un rythme hebdomadaire et annuel plus adapté aux enfants des 3 écoles du regroupement pédagogique intercommunal dans lesquelles les enfants de la commune sont scolarisés.

CREATION DE POSTE

Le conseil crée le poste d'adjoint technique principal 2ème classe à compter du 1er janvier 2014 dans la prévision d'un avancement de grade.

CONVENTION "CEJ"

Le conseil accepte le nouveau Contrat Enfance Jeunesse liant les communes membres du Relais d'Assistantes Maternelles avec la CAF de 2013 à 2016.

AGGLOPOLYS

Le conseil sollicite la Communauté d'Agglomération de Blois pour d'une part la mise en place d'une formation Certiphyto à destination de ses agents communaux et d'autre part une assistance pluridisciplinaire à la commune.

CONVENTION DE PASSAGE DE CANALISATIONS PRIVEES SOUS LE DOMAINE PUBLIC

Le conseil accepte par convention le passage de 2 canalisations privées d'eaux usées et d'eaux pluviales sous le domaine public situé route de Molineuf.

CONTROLE DES POTEAUX INCENDIE

La commune devant assurer l'entretien et le bon état de fonctionnement des installations de lutte contre l'incendie, le conseil confie par convention à la SAUR une mission de contrôle technique et de surveillance à compter du 1er janvier 2014.

> Conseil municipal du 31 janvier 2014

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE DU BUDGET LOTISSEMENT

Le conseil accepte le renouvellement pour un an de la ligne de trésorerie du budget lotissement pour un montant de 200 000 € et charge le Maire de signer le contrat avec le Crédit Agricole.

EMPRUNT A COURT TERME DU BUDGET COMMUNAL

Le conseil accepte le principe d'un emprunt à court terme de 50 000 € au taux de 2,90 % pour remplacer la ligne de trésorerie qui se termine et charge le Maire de signer le contrat avec le Crédit Agricole.

INCORPORATION DE BIENS SANS MAITRE DANS LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL

Au terme de la procédure, le conseil décide de s'approprier les biens immobiliers cadastrés B 894, B776 et ZD 77, situés 4 rue du foyer, route de Molineuf et chemin du vieux moulin et considérés comme biens sans maître. Il charge le Maire de prendre l'arrêté d'incorporation de ces biens dans le domaine privé communal.

PRIX DES TERRAINS AU LOTISSEMENT AVEC TVA SUR MARGE

Le conseil fixe les prix des terrains restant à vendre du lotissement de la Corne du Cerf incluant la TVA sur marge.

RESILIATION DE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE TERRAIN

Le conseil décide de résilier la convention de mise à disposition de terrain communal à Champigny-sous-Orchaise pour non utilisation.

OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT

Le conseil accepte d'ouvrir des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif d'un montant de 9 500 € pour l'acquisition de matériel informatique et d'un destructeur de documents pour le secrétariat de la mairie et pour la création d'accotements chemin des Grands Auvernats.

PROJET DE REDECOUPEGE DES CANTONS

Le conseil s'oppose au projet de redécoupage cantonal tel qu'il a été transmis par le Préfet au Conseil Général de Loir-et-Cher en date du 2 décembre 2013.

> Conseil municipal du 21 février 2014

AGGLOPOLYS

Le conseil sollicite la Communauté d'Agglomération de Blois pour la mise en place d'une formation Certiphyto à destination de ses agents communaux.

> Les échos du village (suite)

vers Molineuf (voir photo).

Puis 15 minutes plus tard, En venant de Molineuf (Gué Tau-reau), montant la côte « des 7 tournants » et se dirigeant vers St-Lubin.

La Municipalité remercie les bénévoles et les membres du club de l'ASLO Cyclo qui se sont postés aux carrefours le long de l'itinéraire situé sur la commune pour assurer la sécurité de tous pendant le passage de la caravane et de la course en liaison avec les motards du Tour et la Gendarmerie.

> Remise de la médaille de la Croix du Combattant à Monsieur William LETAT lors de la Cérémonie du 8 mai

Jeudi 8 mai 2014, la commune d'Orchaise a rendu hommage aux soldats morts pour la France lors de la Grande Guerre, la guerre 39-45 et la guerre d'Algérie. Après avoir observé une minute de silence, Gérard Charzat, maire d'Orchaise a décoré de la médaille Croix du Combattant, Monsieur William Letat. En présence de l'harmonie municipale, des pompiers, des élus et des habitants d'Orchaise, la cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié dans la salle polyvalente.



> Infos Mairie

> Jardinage et bricolage : attention aux nuisances

Les beaux jours arrivent et jardinage et bricolage sont des activités très prisées. Toutefois, il est rappelé que l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de générer des nuisances pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, est réglementée.

Les tondeuses, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, etc... peuvent être utilisées :

**les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h
les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**

Il est strictement interdit de procéder au brûlage à l'air libre de tous déchets ou matériaux. Des déchetteries sont à disposition pour les déchets verts, les encombrants et les autres déchets non collectés.

> Canicule

Depuis la canicule de l'été 2003, **un registre, où seront inscrites les personnes vulnérables en cas de canicule, est tenu en mairie.**

Le registre 2014 a été mis à jour avec les personnes inscrites en 2013. Ces personnes pourront être systématiquement et prioritairement contactées par la commission communale d'action sociale en cas de déclenchement d'alerte du plan canicule préfectoral afin de vérifier leurs besoins d'aide, de soutien, de visite ou de secours.

Toute personne désirant figurer dans ce fichier ou bien inscrire une autre personne est invitée à se faire connaître au secrétariat de la mairie.

> Vide Grenier du 1er mai

L'association "Les Amis de l'école" a organisé son 19ème vide grenier.

Cette année, le 1er mai était un jeudi (synonyme de pont) pendant les vacances scolaires : un manque de bénévoles était à craindre. L'association a donc lancé un appel pour effectuer un "recrutement large" et se sont des membres des familles, des amis, des employés communaux d'Orchaise ou encore des élus des trois communes, en tout 77 bénévoles, un record, qui ont répondu présents pour que la manifestation puisse avoir lieu. Une centaine d'exposants était au rendez-vous dès 6h du matin et sont restés malgré les averse successives. Mais surtout le public était bien au rendez-vous : à 10h on enregistrait plus de 400 entrées et vers 17h - avant le déluge final - on avait atteint plus de 2000 entrées.



> Accueil de loisirs à Molineuf

Thème : "La croisère s'amuse"

Du 7 juillet au 1er août 2014

Tarif en fonction du quotient familial (se renseigner au secrétariat de la mairie d'Orchaise).

Inscriptions jusqu'au vendredi 25 juin.

> Listes électorales, recensement et journée Défense et Citoyenneté (J.D.C)

Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette **démarche obligatoire** s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la JDC. Il donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...). Recensement en mairie à l'aide du livret de famille ou via le site Internet www.service-public.fr dans la rubrique mon.service-public.fr.

> Prévention des incendies

A l'approche de l'été, quelques rappels concernant **l'allumage de feux** (arrêté préfectoral du 6 juillet 2004) :

- Il est défendu à toutes les personnes autres que les propriétaires de terrains boisés de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200m des bois, forêts, plantations, reboisements et landes... (Article R322.1 du Code Forestier).

- Prescriptions pour les propriétaires et ayants droit de terrains boisés :

- **du 1er mars au 30 septembre**, interdiction de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des bois, forêts, plantations, reboisements et landes..., sauf dérogation par le Préfet.

- **du 1er mars au 30 septembre** : les feux types "Méchoui" et "barbecue" sont interdits sauf installations fixes (dépendances d'habitations).

> Infos Mairie

> Élimination des déchets verts

Il est rappelé que **le brulage à l'air libre des déchets verts est totalement interdit** (conformément au règlement sanitaire départemental).

Il est contraire aux dispositions du Grenelle de l'environnement car source d'émission importante de substances polluantes. Il peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

Les déchets verts doivent donc être transportés en déchèteries ou valorisés sur place par paillage ou compostage.

> Feux d'artifice

Il est rappelé aux particuliers qui désirent **réaliser un tir de feu d'artifice sur la commune** qu'ils doivent **en faire la demande à la mairie au minimum 15 jours avant la date du tir**.

Une autorisation leur sera délivrée après étude de la demande et examen des mesures de précautions en vigueur.

> Entretien des terrains

Les **terrains** près des habitations **doivent être entretenus régulièrement** afin d'éviter les nuisances liées à l'apparition d'animaux nuisibles et dangereux tels que les vipères et à la propagation des mauvaises herbes.

> N'attendez pas l'été !

Renouvelez dès maintenant vos titres d'identité si nécessaire, vous limiterez ainsi les délais d'attente et d'obtention.



> Transports scolaires

Les demandes de cartes de transport scolaire pour 2014-2015 peuvent être effectuées :

> En ligne sur azalys-blois.fr avant le 20 juin

> Sur papier (imprimé disponible en mairie) à retourner avant le 20 juin à l'agence Azalys - 2 place Victor Hugo à Blois ou avant le 15 juillet pour les élèves dont l'orientation ne serait pas encore définie au 20 juin.

> Fermeture de l'agence postale

L'agence postale sera fermée :

> **le samedi 12 juillet**

> **du lundi 11 août au lundi 1er septembre inclus.**

Les instances (lettres recommandées et colis) sont à retirer au bureau d'Herbault : 02 54 46 55 00

Le courrier est relevé à 12 h dans la boîte aux lettres .

> Piscine communautaire d'Herbault

Ouverture du jeudi 29 mai au dimanche 31 août

Les jours et horaires sont les suivants :

- Lundi, mardi de 14h00 à 19h00

- Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00

- Jeudi, vendredi de 14h00 à 19h00

- Samedi, dimanche de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00

- Ticket à l'unité = 2,65 € Agglo / 3 € Hors Agglo

tél : 02 54 46 28 45

> Visite de la grotte d'Orchaise

Comme chaque année, la Municipalité organise une visite découverte de la grotte d'Orchaise avec un club de spéléologues agréés.



Cette année, les visites auront lieu **DIMANCHE 22 JUIN** (un groupe à **8h30, à 10h30 à 14h et à 16h**).

Inscriptions en mairie, par ordre d'arrivée.

Gratuit pour les habitants d'Orchaise, 5 € pour les habitants de Molineuf et Chambon-sur-Cisse, 10 € pour les habitants hors de ces 3 communes.

Principales informations :

- groupe limité à 7 personnes,
- matériel fourni (casque et harnais),
- taille minimum requise de 1,50 cm,
- être parfaitement valide,
- se munir de vêtements ne craignant ni l'argile ni les accros et d'un rechange complet avec serviette éponge...

Une notice explicative de la visite sera remise à l'inscription.

> Lotissement de la Corne du Cerf



4 terrains encore disponibles. Pour tous renseignements, contacter la mairie au 02 54 70 02 90.

> Communiqué du Relais Parents-Assistantes Maternelles d'Herbault.

Des matinées d'éveil se déroulent une fois par mois à la salle des fêtes d'Orchaise à la grande satisfaction des assistantes maternelles et des enfants. Des espaces jeux sont aménagés : tapis pour les bébés avec jeux d'éveil, pour les plus grands des espaces jeux de poupées, dinettes ou jeux de construction, garage, ferme, établi, jeux éducatifs... sont installés. La salle permet aussi de mettre en place des activités motrices avec des cerceaux et des ballons. Il y a parfois la caisse de livres qui permet aux enfants de les découvrir ou aux assistantes maternelles de raconter des histoires.

Au mois de juin, une sortie de fin d'année est organisée. Elle réunit assistantes maternelles, enfants et parents pour ceux qui peuvent se libérer. Elle se déroulera le **vendredi 27 juin à Autrèche**. Après une promenade en petit train, tout le monde se retrouvera dans le parc pour le traditionnel pique-nique.

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec l'animatrice du RAM au 02 54 46 24 87

> Participez / Communiquez

Vous avez des informations ou des histoires que vous souhaiteriez communiquer aux Orchaisiot(e)s.

N'hésitez pas à les transmettre à la commission communication qui s'en chargera, ou, pourquoi pas, rejoignez nous dans cette commission !

Pour ce faire : contacter Thierry CHAMPION, Tel: 06 03 00 43 22 email: thierry.champion@orange.fr

> La parole aux associations

> Des nouvelles de l'ASLO Cyclo

Une très belle reprise chez les cyclos d'Orchaise le dimanche 9 mars avec plus de 35 participants. Un très bon début de saison également chez les jeunes lors du critérium départemental, le 12 avril à Monthou/cher.

Les 24 et 25 mai, 12 jeunes ont participé au critérium régional de BEAULIEU les Loches où 2 jeunes se sont sélectionnés pour le critérium national: Chloé DESPERQUES et Raphaël BLANCHARD. Dans la catégorie des 15 - 16 ans: 5 jeunes d'Orchaise ont eu les 5 premières places. Melvin WARNET s'est classé 1er au concours d'éducation routière.

Un grand merci aux bénévoles du club qui répondent toujours présents pour aider le tour cycliste du Loir et Cher.

> La section de jeunes Sapeurs-Pompiers d'HERBAULT recrute



L'association des jeunes sapeurs-pompiers d'HERBAULT recrute de nouveaux jeunes sapeurs-pompiers pour septembre 2014.

Devenir jeune sapeur-pompier, c'est vivre une expérience unique. C'est partager aussi des valeurs humaines fortes. La formation a lieu une fois par semaine, les samedis, de 14h à 18h au centre de secours d'HERBAULT, sauf pendant les vacances scolaires. Il faut avoir entre 12 et 13 ans, être sportif et motivé. Attention, c'est une véritable formation avec des cours théoriques et des cours pratiques et qui demande une véritable motivation et une présence régulière. Outre les formations de secourisme et d'incendie, la formation délivre aussi une culture administrative et civique. L'ensemble des formations se déroule sur 4 ans, en 4 modules, avec examens de passage en fin d'année. Au bout, l'obtention du brevet national de jeune sapeur-pompier. Nombreux sont les jeunes qui après la formation veulent continuer et deviennent pompier volontaire. Certains même vont ensuite se lancer pour devenir pompier professionnel.

En cas d'inscriptions nombreuses l'association des JSP pourra mettre en place des tests de sélections sportifs, écrits et entretiens de motivations. Pour tout renseignement il vous est possible de vous rendre au centre de secours d'Herbault tous les samedis de 14h à 18h.

> Journée du sport à Orchaise

Inscriptions pour les licences : danse, football, activité "multisports", hockey, piscine, pétanque, VTT école-cyclo, yoga, gym, body-combat **le samedi 6 septembre à la salle polyvalente.**

> U.N.R.P.A.

Rappel sur le " Service Taxis ":

l'U.N.R.P.A. en partenariat avec la Municipalité, met gratuitement au service de tous les habitants d'ORCHaise, le 1er Lundi et le 3ème Mercredi de chaque mois, un service de taxis (en l'occurrence les Taxis BRILLARD), pour se rendre à HERBAULT.

**Départ 10h - Parking de la salle Polyvalente
Retour vers 12h**

N'hésitez pas à profiter de ce service.

Pour plus de renseignements s'adresser à la Mairie.

> syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable Orchaise-Molineuf-Santenay

Suite à la réunion en date du 15 avril 2014, M. SLOVAK Jean-Louis, commune d'Orchaise a été élu Président ET M. GOHIER Jean-Claude, commune de Molineuf a été élu Vice-Président.

Les membres du bureau :

Orchaise : MM. SLOVAK Jean-Louis, CHEVALIER Claude (titulaires) et M. AURIOL Jean-Marc (suppléant)

Molineuf : MM. GOHIER Jean-Claude, FROMET Jean-Claude (titulaires) et M. GROSOS René (suppléant)

Santenay : MM. GILBERT Elie, AUDIGNON Christophe (titulaires) et M. BOUQUIN Pierre (suppléant)

> L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Juillet

> Samedi 5 Concours de pétanque (ASLO Pétanque) - 19h

> Lundi 14 Fête Nationale : repas champêtre, défilé, feu d'artifice, bal

> Samedi 19 Méchoui (UNCAFN) - 12h

Août

> Samedi 2 Concours de pétanque intergénérationnel (ASLO Pétanque et CIAS)

> Dimanche 24 Messe de la Saint Barthélémy

Septembre

> Samedi 6 Journée du sport - Inscriptions ASLO - 14h

Concours de pétanque (ASLO Pétanque) - 14h

> Vendredi 19 Pique-nique champêtre (AMAP) - 20h

Octobre

> Samedi 4 Concours de pétanque (ASLO Pétanque) - 14h

> Samedi 11 Soirée (Comité des Fêtes)

> Vendredi 17 Grand marché d'automne (AMAP) - 17h-20h

> Dimanche 19 Repas communal des aînés

> Dimanche 26 RÉUNION PUBLIQUE- 10h30

Novembre

> Dimanche 16 Bourse aux jouets et puériculture (Comité des Fêtes)

> Samedi 29 Repas et soirée dansante (ASLO Football)

Décembre

> Samedi 6 Concours de belote (UNCAFN)

> Dimanche 7 Repas de la Saint Barbe et la Sainte Cécile

> Vendredi 19 Goûter de Noël (Comité des fêtes) - 17h